



Mars 2025



CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE NATIONAL  
BAILLEUL

## ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DE PLUSIEURS MESURES VISANT À RESTAURER DES MILIEUX PRAIRIAUX

### Prairie des étangs des Trois Fontaines (Mont Noir)



## Sommaire

<b>PARTIE 1</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>PARTIE 2</b>	<b>Méthodologie</b> .....	<b>4</b>
	2.1. Rappel du contexte et des données recueillies en 2023 .....	4
	2.2. Rappel du dispositif mis en place .....	10
<b>PARTIE 3</b>	<b>Résultats 2024</b> .....	<b>12</b>
<b>PARTIE 4</b>	<b>Analyse</b> .....	<b>15</b>
<b>PARTIE 5</b>	<b>Conclusion</b> .....	<b>16</b>
<b>PARTIE 6</b>	<b>Bibliographie</b> .....	<b>17</b>

## Table des figures

<b>Figure 1</b>	Localisation des prairies et des sondages pédologiques .....	5
<b>Figure 2</b>	Disposition schématique des quadrats .....	10

## Table des tableaux

<b>Tableau 1</b>	Six relevés pédologiques et floristiques au niveau de la prairie « réceptrice » et un relevé pédologique et floristique au niveau de la prairie « source » .....	7
<b>Tableau 2</b>	Synthèse des espèces observées sur la prairie « source » et « réceptrice ».....	9



## PARTIE 1

# INTRODUCTION

Dans le cadre du programme d'activités 2024 soutenu par le Département du Nord, le Conservatoire botanique national de Bailleul a accompagné le gestionnaire de l'espace naturel sensible du Mont Noir pour évaluer le dispositif de restauration de milieux prairiaux au niveau de la prairie des étangs des Trois Fontaines à Saint-Jans-Cappel.

En 2023 (GELEZ, 2023), le Conservatoire botanique de Bailleul avait accompagné le Département du Nord dans la mise en place du dispositif. En 2024, l'objectif est de faire une première évaluation des résultats.



## PARTIE 2

# MÉTHODOLOGIE

## 2.1. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES DONNÉES RECUEILLIES EN 2023

La prairie dite « réceptrice », connue au moins depuis plusieurs années (GELEZ, 2015), hébergeait une flore très peu diversifiée si bien qu'il y était déjà proposé (en 2015) des expérimentations d'étrépages pour en diversifier la flore. Malgré une gestion conservatoire en faveur de son maintien et de sa diversification par une fauche exportatrice annuelle jusqu'en 2024, sa flore et sa végétation ne semblaient pas avoir mieux évolué.

La prairie dite « source », située à quelques centaines de mètres, avait également déjà fait l'objet d'inventaires plusieurs années auparavant (GELEZ, 2015) et présentait une flore bien plus diversifiée.

La carte suivante localise les deux prairies « source » et « réceptrice ».

Sur chacune d'entre elles avaient été effectués (en 2023) des sondages pédologiques ainsi que des relevés floristiques. La localisation de ces derniers est présentée sur la carte suivante.

Figure 1 Localisation des prairies et des sondages pédologiques










- La prairie dite « réceptrice » avait fait l'objet de six sondages pédologiques et relevés d'espèces floristiques avec attribution de coefficients d'abondance. Si un grand nombre de sondages et relevés avaient été réalisés sur cette prairie, c'est en partie dû à l'hétérogénéité de la végétation observable sur cette parcelle.
- La prairie dite « source » avait fait l'objet d'un unique sondage pédologique et floristique étant donné l'homogénéité de la végétation.

Les sondages pédologiques réalisés au niveau de la prairie « réceptrice » et « source » étaient assez similaires dans leur structuration (présence d'un horizon organique dans les 5 à 10 premiers centimètres puis d'un horizon sablo-argileux avec présence de petits cailloux). Les relevés d'espèces montraient, en revanche, de grandes disparités. Ils étaient très peu diversifiés (six espèces en moyenne pour un total de dix-huit espèces) pour la prairie « réceptrice » contre 31 pour la prairie « source ».

Le détail des résultats est présenté en page suivante.



**Tableau 1 Six relevés pédologiques et floristiques au niveau de la prairie « réceptrice » et un relevé pédologique et floristique au niveau de la prairie « source »**

Sondage prairie réceptrice 1	Sondage prairie réceptrice 2	Sondage prairie réceptrice 3	Sondage prairie réceptrice 4	Sondage prairie réceptrice 5	Sondage prairie réceptrice 6	Sondage prairie source
						
<p><b>Relevé pédologique</b> Horizon organique de 0 à 10 cm puis sol sablo-argileux, présence de petits cailloux entre 25 et 35 cm puis légères traces d'oxydation à partir de 40 cm. Profondeur maxi : 60 cm.</p>	<p><b>Relevé pédologique</b> Horizon organique de 0 à 10 cm puis sol sablo-argileux, présence de petits cailloux entre 20 et 30 cm puis légères traces d'oxydation à partir de 30 cm. Profondeur maxi : 60 cm.</p>	<p><b>Relevé pédologique</b> Absence d'horizon organique, sol sablo-argileux, présence de petits cailloux entre 20 et 30 cm puis légères traces d'oxydation à partir de 30 cm. Profondeur maxi : 60 cm.</p>	<p><b>Relevé pédologique</b> Horizon organique de 0 à 10 cm puis sol sablo-argileux avec présence de petits cailloux entre 20 et 30 cm puis légères traces d'oxydation à partir de 30 cm. Profondeur maxi : 60 cm.</p>	<p><b>Relevé pédologique</b> Horizon organique de 0 à 5 cm puis sol sablo-argileux avec présence de petits cailloux 20 et 30 cm puis légères traces d'oxydation à partir de 30 cm. Profondeur maxi : 40 cm puis silex.</p>	<p><b>Relevé pédologique</b> Horizon organique de 0 à 15 cm puis sol sablo-argileux avec présence de petits cailloux entre 25 et 35 cm puis légères traces d'oxydation à partir de 40 cm et traces de réduction à partir de 60 cm. Profondeur maxi : 90 cm.</p>	<p><b>Relevé pédologique</b> Horizon organique de 0 à 5 cm puis sol sablo-argileux, présence de petits cailloux entre 25 et 35 cm puis légères traces d'oxydation à partir de 40 cm. Profondeur maxi : 60 cm.</p>
<p><b>Relevé phytosociologique</b> <i>Agrostis capillaris</i> 4 <i>Hypochaeris radicata</i> 3 <i>Rumex acetosella</i> 1 <i>Anthoxanthum odoratum</i> + <i>Holcus lanatus</i> + <i>Rumex obtusifolius</i> + <i>Silene dioica</i> + <i>Hyacinthoides non-scripta</i> + <i>Cirsium palustre</i> +</p>	<p><b>Relevé phytosociologique</b> <i>Holcus lanatus</i> 5 <i>Rumex acetosella</i> 1 <i>Rumex conglomeratus</i> +</p>	<p><b>Relevé phytosociologique</b> <i>Hypochaeris radicata</i> 3 <i>Holcus mollis</i> 3 <i>Jacobaea vulgaris</i> + <i>Cirsium palustre</i> +</p>	<p><b>Relevé phytosociologique</b> <i>Carex hirta</i> 4 <i>Holcus mollis</i> 4 <i>Cirsium palustre</i> 1 <i>Rumex conglomeratus</i> + <i>Dactylis glomerata</i> + <i>Arrhenatherum elatius</i> + <i>Rubus</i> sp. +</p>	<p><b>Relevé phytosociologique</b> <i>Holcus mollis</i> 5 <i>Arrhenatherum elatius</i> + <i>Hypochaeris radicata</i> + <i>Rumex acetosella</i> + <i>Cirsium palustre</i> + <i>Hyacinthoides non-scripta</i> + <i>Jacobaea vulgaris</i> +</p>	<p><b>Relevé phytosociologique</b> <i>Arrhenatherum elatius</i> 3 <i>Holcus lanatus</i> 3 <i>Rumex obtusifolius</i> 1 <i>Rubus</i> sp. 1 <i>Heracleum sphondylium</i> + <i>Cirsium palustre</i> + <i>Prunella vulgaris</i> +</p>	<p><b>Relevé phytosociologique</b> <i>Agrostis capillaris</i> 3 <i>Anthoxanthum odoratum</i> 1 <i>Trifolium dubium</i> 2 <i>Hypochaeris radicata</i> 2 <i>Stellaria graminea</i> 1 <i>Arrhenatherum elatius</i> + <i>Holcus lanatus</i> + <i>Festuca rubra</i> + <i>Vicia segetalis</i> + <i>Plantago lanceolata</i> + <i>Centaurium erythraea</i> + <i>Taraxacum</i> sp. + <i>Trifolium repens</i> + <i>Trifolium pratense</i> + <i>Jacobaea vulgaris</i> + <i>Ranunculus acris</i> + <i>Ranunculus repens</i> + <i>Crepis capillaris</i> + <i>Prunella vulgaris</i> + <i>Dactylis glomerata</i> + <i>Achillea millefolium</i> + <i>Lotus corniculatus</i> + <i>Rumex obtusifolius</i> + <i>Hypericum perforatum</i> + <i>Plantago major</i> + <i>Ophrys apifera</i> + <i>Cerastium fontanum</i> + <i>Vicia tetrasperma</i> + <i>Vicia hirsuta</i> + <i>Tragopogon pratensis</i> + <i>Rumex acetosella</i> +</p>



**Tableau 2 Synthèse des espèces observées sur la prairie « source » et « réceptrice »**

	Relevé floristique prairie « source »	Relevé floristique prairie « réceptrice »
Espèces cibles communes aux deux prairies	<i>Agrostis capillaris</i>	<i>Agrostis capillaris</i>
	<i>Hypochaeris radicata</i>	<i>Hypochaeris radicata</i>
	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	<i>Anthoxanthum odoratum</i>
	<i>Rumex acetosella</i>	<i>Rumex acetosella</i>
Espèces non cibles communes aux deux prairies	<i>Arrhenatherum elatius</i>	<i>Arrhenatherum elatius</i>
	<i>Holcus lanatus</i>	<i>Holcus lanatus</i>
	<i>Jacobaea vulgaris</i>	<i>Jacobaea vulgaris</i>
	<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Dactylis glomerata</i>
	<i>Rumex obtusifolius</i>	<i>Rumex obtusifolius</i>
Espèces cibles uniquement présentes dans la prairie "source"	<i>Festuca rubra</i>	
	<i>Trifolium dubium</i>	
	<i>Trifolium pratense</i>	
	<i>Stellaria graminea</i>	
	<i>Achillea millefolium</i>	
	<i>Lotus corniculatus</i>	
	<b><i>Ophrys apifera</i></b>	
	<i>Tragopogon pratensis</i>	
	<i>Centaureum erythraea</i>	
Espèces non cibles uniquement présentes au niveau de la prairie "source"	<i>Vicia segetalis</i>	
	<i>Plantago lanceolata</i>	
	<i>Taraxacum sp.</i>	
	<i>Trifolium repens</i>	
	<i>Ranunculus acris</i>	
	<i>Ranunculus repens</i>	
	<i>Crepis capillaris</i>	
	<i>Prunella vulgaris</i>	
	<i>Plantago major</i>	
	<i>Cerastium fontanum</i>	
	<i>Vicia tetrasperma</i>	
	<i>Vicia hirsuta</i>	
Espèces non cibles uniquement présentes au niveau de la prairie "réceptrice"		<i>Holcus mollis</i>
		<i>Silene dioica</i>
		<i>Hyacinthoides non-scripta</i>
		<i>Cirsium palustre</i>
		<i>Carex hirta</i>
		<i>Heracleum sphondylium</i>
		<i>Prunella vulgaris</i>
		<i>Rumex conglomeratus</i>
	<i>Rubus sp.</i>	

N.B. : l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) **en rouge** est protégée en Nord-Pas-de-Calais. Sont interdits, en tous temps, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages de cette espèce. Cela nécessite une attention particulière pour ne pas se mettre en infraction.

## 2.2. RAPPEL DU DISPOSITIF MIS EN PLACE

Afin d'accélérer la diversification de la prairie « réceptrice », cinq quadrats tests devaient être réalisés à partir de fin 2023. Le descriptif suivant a été préconisé.

**Figure 2** Disposition schématique des quadrats



**Quadrat 1** : décapage témoin laissé en libre recolonisation.

**Quadrat 2** : décapage suivi d'un régalinge de foins.

Sur la prairie « source », les foins seront récoltés tous les mois entre la mi-mai et la mi-août (soit quatre passages) à l'aide d'une tondeuse à gazon sur une surface d'environ 100 m<sup>2</sup> (seront évités les individus d'Ophrys abeille). Les surfaces tondues seront différentes d'un mois à l'autre. Les foins aussitôt récoltés seront déposés au niveau de ce quadrat.

**Quadrat 3** : décapage suivi d'un épandage de graines.

Sur la prairie « source », tous les mois entre la mi-mai et la mi-août, des prélèvements manuels de graines des espèces cibles seront effectués (seront évités les individus d'Ophrys abeille). L'ensemble sera semé à l'issue de la dernière récolte en présence de conditions météorologiques favorables (préférer réaliser l'opération en automne). Avant le semis, un léger griffage du sol permettra aux graines de pénétrer légèrement en profondeur dans le sol. Puis un tassage du sol sera réalisé afin d'assurer un bon contact entre les graines et le substrat.

**Quadrat 4** : décapage suivi d'une transplantation du tapis herbacé.

Sur la prairie « source », seront prélevés 25 carrés d'environ 0,04 m<sup>2</sup> (environ 20 cm x 20 cm de côté et 5 centimètres de profondeur). La sélection des carrés prendra en compte la présence des espèces cibles (seront évités les individus d'Ophrys abeille). Les différents carrés seront ensuite régulièrement disposés sur ce quadrat.

**Quadrat 5** : sur ce quadrat de 25 m<sup>2</sup> sans décapage, plusieurs épandages de foins seront réalisés.

Sur la prairie « source », les foins seront récoltés tous les mois entre la mi-mai et la mi-août (soit quatre passages) à l'aide d'une tondeuse à gazon sur une surface d'environ 100 m<sup>2</sup> (seront évités les individus d'Ophrys abeille). Les surfaces tondues seront différentes d'un mois à l'autre. Les foins aussitôt récoltés seront déposés au niveau de ce quadrat. Néanmoins, afin de faciliter l'arrivée de nouvelles espèces dans le tapis herbacé, un travail d'hersage (ou grattage de la végétation en place pour en dédensifier le couvert) devra être réalisé avant le premier épandage et une tonte du quadrat devra être réalisée avant les trois épandages suivants.









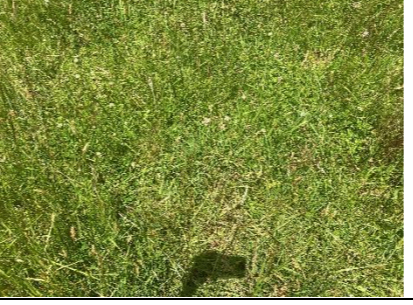

# RÉSULTATS 2024

Les prospections de terrain ont été effectuées le 24 juin 2024.

Le tableau suivant reprend pour chaque quadrat :

- le protocole de mise en œuvre ;
- une photo d'ensemble ;
- une photo rapprochée ;
- la liste des espèces observées avec leur abondance.

À noter que lors des opérations de mise en place des quadrats, le cinquième qui ne devait pas faire l'objet d'un décapage l'a été par inadvertance. Celui-ci a donc été conduit de la même manière que le quadrat 1 (décapage simple) et un sixième quadrat a donc été réalisé juste au nord du cinquième quadrat. Ce quadrat 6 reprend les éléments de protocole initiaux du quadrat 5 (épandage de foin).

Quadrat 1	Quadrat 2	Quadrat 3	Quadrat 4	Quadrat 5	Quadrat 6
- Décapage	- Décapage - Régalage de foin	- Décapage - Épandage de graines	- Décapage - Transplantation tapis Herbacé	- Décapage	- Régalage de foin
					
					
<p><b>Relevé phytosociologique</b>  <i>Acer pseudoplatanus</i> +  <i>Agrostis capillaris</i> +  <i>Castanea sativa</i> +  <i>Cerastium glomeratum</i> +  <i>Persicaria cf. hydropiper</i> +  <i>Holcus lanatus</i> +  <i>Holcus mollis</i> 1  <i>Hypochaeris radicata</i> +  <i>Juncus bufonius</i> +  <i>Luzula campestris</i> +  <i>Rubus caesius</i> +  <i>Rumex acetosella</i> 2  <i>Senecio vulgaris</i> +</p>	<p><b>Relevé phytosociologique</b>  <i>Holcus mollis</i> +  <i>Rumex acetosella</i> +</p>	<p><b>Relevé phytosociologique</b>  <i>Agrostis capillaris</i> 1  <i>Holcus lanatus</i> 1  <i>Holcus mollis</i> +  <i>Hypochaeris radicata</i> +  <i>Juncus bufonius</i> +  <i>Rumex acetosella</i> 3</p>	<p><b>Relevé phytosociologique</b>  <i>Achillea millefolium</i> +  <i>Agrostis capillaris</i> 3  <i>Anthoxanthum odoratum</i> 2  <i>Bromus hordeaceus</i> +  <i>Centaureum erythraea</i> +  <i>Cerastium fontanum</i> +  <i>Cirsium palustre</i> +  <i>Ervum tetraspermum</i> +  <i>Geranium dissectum</i> +  <i>Heracleum sphondylium</i> +  <i>Holcus lanatus</i> 1  <i>Hyacinthoides non-scripta</i> +  <i>Hypochaeris radicata</i> +  <i>Jacobaea vulgaris</i> +  <i>Lotus pedunculatus</i> +  <i>Luzula campestris</i> +  <i>Parentucellia viscosa</i> +  <i>Plantago lanceolata</i> +  <i>Poa trivialis</i> +  <i>Prunella vulgaris</i> +  <i>Ranunculus acris</i> +  <i>Ranunculus repens</i> +  <i>Rubus caesius</i> +  <i>Rumex acetosa</i> +  <i>Rumex acetosella</i> +  <i>Stellaria graminea</i> 1  <i>Trifolium dubium</i> +  <i>Trifolium repens</i> 3  <i>Urtica dioica</i> +  <i>Vicia segetalis</i> +</p>	<p><b>Relevé phytosociologique</b>  <i>Acer pseudoplatanus</i> +  <i>Agrostis capillaris</i> 1  <i>Holcus lanatus</i> 1  <i>Hyacinthoides non-scripta</i> +  <i>Hypochaeris radicata</i> 1  <i>Juncus bufonius</i> +  <i>Luzula campestris</i> +  <i>Rumex acetosella</i> 3  <i>Senecio vulgaris</i> +</p>	<p><b>Relevé phytosociologique</b>  <i>Agrostis capillaris</i> +  <i>Arrhenatherum elatius</i> +  <i>Hypochaeris radicata</i> +</p>



## PARTIE 4

# ANALYSE

Les six quadrats montrent globalement trois catégories de résultats :

- les quadrats 1, 3, 5 ont bénéficié d'un décapage, suivi uniquement pour le quadrat 3, d'un semis. Ils présentent une diversité d'espèces (entre six et treize espèces) ainsi qu'un recouvrement herbacé (entre 25 et 50 %) sensiblement équivalents. La Patience petit-oseille est l'espèce qui a le plus bénéficié de ces décapages. Il semble que cette année, comme cela était attendu, le semis n'ait pour l'instant, et pour la période inventoriée, pas donné de résultats particuliers (les espèces observées dans le quadrat 3 sont les mêmes que celles observées dans les quadrats 1 et 5) ;
- les quadrats 2 et 6 bénéficient d'un régalage de foins, respectivement sur zone décapée et non décapée. Ils présentent une diversité d'espèces (entre deux et trois espèces) ainsi qu'un recouvrement herbacé (quelques individus) très limités. Ces résultats indiquent que l'épandage de foins agit comme un paillage qui empêche l'installation et le développement d'espèces à court terme. Il a été proposé suite à la visite de terrain du 24 juin 2024 de ne laisser les foins sur les quadrats que quelques jours et de les battre lors de leur enlèvement (le temps que les foins sèchent et que les graines se détachent) ;
- seul le quadrat 4, ayant bénéficié d'un décapage suivi d'une transplantation du tapis herbacé, présente une diversité d'espèces importante (30 espèces) ainsi qu'un recouvrement herbacé proche de 100 %. Ce résultat témoigne de l'efficacité de la mesure.

Les résultats obtenus le sont à la date du 24 juin 2024, soit quelques mois après la mise en place des différents dispositifs.

Il faudrait plusieurs années de suivi pour évaluer certains paramètres qui ne peuvent l'être en une seule lecture :

- les semis ont été réalisés au cours du printemps/été 2024 et ne pourront donner de résultats que lors des années suivantes ;
- tout comme les semis, les épandages de foins ne peuvent être mesurés qu'à partir de 2025 ;
- les transplantations réalisées au niveau du quadrat 4 sont un réel succès. Néanmoins, la question se pose de leur durabilité dans les années à venir et de la capacité des espèces introduites à coloniser progressivement le reste de la parcelle. Il faut également souligner que cette opération n'est pas généralisable à la parcelle.

# CONCLUSION

Depuis plusieurs années, le Département du Nord, gestionnaire d'un certain nombre de parcelles prairiales présentant un intérêt limité sur le plan floristique, réfléchit à différentes pistes pour améliorer les cortèges floristiques de ces dernières.

Dans de nombreux cas, malgré les efforts engagés (gestion conservatoire par fauche exportatrice, arrêt de l'emploi d'intrants, etc.), les milieux prairiaux semblent très stables et ne montrent pas ou peu de changements positifs.

Le Conservatoire botanique national de Bailleul, également conscient du faible impact positif des mesures de gestion dites « classiques » vis-à-vis de la flore, souhaitait lui aussi développer des expérimentations afin de faciliter le retour d'une flore diversifiée dans des prairies pauvres en espèces et stables depuis longtemps.

Suite à plusieurs études antérieures sur des parcelles du département du Nord situées au Mont Noir, et le constat d'une non-évolution positive pour certaines d'entre elles, le Conservatoire botanique de Bailleul a proposé son expertise pour identifier les moyens et techniques à mettre en œuvre en faveur d'une amélioration de celles-ci en 2023. À la suite de la mise en place d'un dispositif de six quadrats, aux modalités de gestion différentes, une première lecture du dispositif a été réalisée en 2024.

Les résultats sont encourageants, notamment en ce qui concerne la transplantation du tapis herbacé qui apporte immédiatement de la diversité au sein de la prairie. Néanmoins, les résultats obtenus sont incomplets. Ils ne permettent pas d'évaluer l'efficacité de l'ensemble du dispositif et notamment des mesures de semis et d'épandage de foin. D'autre part, il semble nécessaire de réaliser des suivis à plus long terme pour évaluer l'évolution des résultats suite à cette première lecture 2024.



## PARTIE 6

# BIBLIOGRAPHIE

**CATTEAU, E., BUCHET, J., CAMART, C., COULOMBEL, R., DAMBRINE, L., DARDILLAC, A., DELPLANQUE, S., DUHAMEL, F., FRANCOIS, R., HAUGUEL, J.-C., PREY, T., VILLEJOURBERT, G., 2021.** - Végétation du nord de la France. Guide de détermination. Collection « Les cahiers du patrimoine naturel des Hauts-de-France ». Conservatoire botanique national de Bailleul. Biotope éditions, Mèze. 400 p.

**CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL, 2023.** - Liste des végétations du nord de la France citées dans les Hauts-de-France (02, 59, 60, 62, 80) et en Normandie orientale (27, 76) avec évaluation patrimoniale et correspondances vers les typologies EUNIS et Cahiers d'habitats. Référentiel syntaxonomique et référentiel des statuts des végétations de DIGITALE. Version 2. DIGITALE (Système d'information sur la flore et la végétation sauvage du nord de la France). Bailleul : digitale.cbnbl.org. Conservatoire botanique national de Bailleul, 1994-2023 (date d'extraction : 01/09/2023).

**CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL, 2024.** - Liste des plantes vasculaires (Ptéridophytes et Spermatophytes) citées dans les Hauts-de-France (02, 59, 60, 62, 80) et en Normandie orientale (27, 76). Référentiel taxonomique et référentiel des statuts. Version 3.4. DIGITALE (Système d'information sur la flore et la végétation sauvage du nord de la France)[Serveur]. Bailleul : digitale.cbnbl.org. Conservatoire botanique national de Bailleul, 1994-2024 (date d'extraction : 15/02/2024).

**GELEZ, W., CORNIER, T. & coll., 2015.** - Inventaires floristiques de sites dans le cadre de l'atlas de la flore vasculaire de la région Nord-Pas de Calais. Grande tourbière de Marchiennes, Terril Sainte-Marie, Terril d'Ostricourt, Parcelle Lapierre, Ancien terrain de la ville de Lomme et Terrain Cappoen, Argilière de l'Aa (Département du Nord - 59). Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Conseil général du département du Nord, 1 vol., 128 p. + annexe. Bailleul.

**GELEZ, W., 2023.** - Conseils à la restauration de prairies - Prairie des étangs des trois fontaines (Mont Noir). Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Département du Nord. 29 p. Bailleul.

**TISON, J.-M., DE FOUCAULT, B., 2014.** - Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze. XX + 1196 p.

**TOUSSAINT, B. & HAUGUEL J.-C. (coord.), 2019.** - Inventaire de la flore vasculaire des Hauts-de-France (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. Version n°1c / mai 2019. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, avec la collaboration du Collectif botanique des Hauts-de-France. (Document téléchargeable sur le site du CBNBL : <https://www.cbnbl.org/referentiels-taxonomiques-et-statuts-regionaux-et-departementaux-flore-vasculaire>)

**TOUSSAINT, B. (coord.), VALET, J.-M., HENDOUX, F., DUHAMEL, F., BLANCHARD, F., DESTINÉ, B., GODET, M. et al., 2011b.** - Les plantes protégées et menacées de la région Nord-Pas de Calais. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, Bailleul. (document téléchargeable sur le site du CBNBL : <https://www.cbnbl.org/guide-plantes-protegees-et-menacees-region-nord-pas-calais>)

**VERLOOVE, F., VAN ROSSUM, F., DEVRIESE (coll.), H., MATYSIAK (coll.), J.-P., RONSE (coll.), A., VAN DE BEEK (coll.), A., ZWAENPOEL (coll.), A., 2024.** Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Septième édition. Édition du Jardin botanique de Meise (Meise, Belgique). CI + 1 000 p.

## Mots-clés

Mont-Noir ; prairie ; restauration écologique

## Responsable de projet

William Gelez – Chargé de missions référent

## Rédaction

William Gelez – Chargé de missions référent

## Relecture

Benoît Toussaint – Chef du service expertise et conservation

## Secrétariat, composition

Marjorie Verhille – Assistante scientifique

## Direction et coordination scientifiques

Thierry Cornier – Directeur général ; Jean-Christophe Hauguel – Directeur adjoint

## Référence bibliographique

GELEZ, W., 2025. – Évaluation de l'efficacité de plusieurs mesures visant à la restauration de milieux prairiaux – Prairie des étangs des Trois Fontaines (Mont Noir). Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Département du Nord. 19 p. Bailleul.

**Date de réalisation :** mars 2025

© photographie de couverture : William Gelez – La parcelle source au niveau des prairies du Mont-Noir

Mars 2025



## Contact

**Siège**  
Hameau de Haendries  
59270 BAILLEUL  
03 28 49 00 83  
[infos@cbnbl.org](mailto:infos@cbnbl.org)

**Antenne Picardie**  
1 place Ginkgo  
Village Oasis  
80480 DURY  
07 85 85 15 96

SUIVEZ-NOUS :



POUR EN SAVOIR PLUS

[www.cbnbl.org](http://www.cbnbl.org)